



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/SCMEF/18/1/Add.1
29 octobre 2002



FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Vingt-septième réunion du Sous-comité sur l'examen des projets
Rome, 18-19 novembre 2002

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Après l'adoption de l'Ordre du jour, le Sous-Comité pourrait souhaiter organiser ses travaux pendant une journée et demi, dans le but d'adopter son rapport l'après-midi de la deuxième journée.

2. Rapport sur la mise en œuvre du Programme de surveillance et d'évaluation pour l'année 2002 :

a) Rapport final sur l'évaluation des projets d'aérosols

Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/5 : Ce document présente les principales conclusions et recommandations du consultant émanant d'une évaluation de 35 projets d'aérosols dans sept pays visés à l'article 5(1).

Questions à examiner :

- Résultats atteints concernant la conversion durable ;
- Destruction et mise à disposition de l'équipement à base de SAO ;
- Retards de mise en œuvre ;

- Adaptation de l'équipement ;
- Questions relatives à la sécurité ;
- Procédures d'achat de l'ONUDI ; et
- Manuels et instructions dans les langues locales.

Mesures prévues par le Sous-comité : le Sous-comité pourrait souhaiter recommander au Comité exécutif d'examiner les recommandations présentées dans le rapport du consultant.

b) Rapport d'évaluation sur les projets relatifs aux climatiseurs d'automobile en Inde : suivi de la Décision 37/5 (c) ;

Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/6: présente l'analyse des projets de climatiseurs en Inde où d'importantes quantités systèmes et de pièces de climatiseurs d'automobile à base de CFC sont encore produites. Il faut rappeler que le Comité exécutif a décidé de limiter la portée de l'évaluation à l'Inde (Décision 37/5).

Questions à examiner :

- Situation de la mise en oeuvre de la conversion ;
- Création d'une installation de production et de production de climatiseurs d'automobile chez Subros;
- Caractère durable ;
- Politiques du secteur des services ; et
- Recommandations.

Mesures prévues par le Sous-comité : le Sous-comité pourrait souhaiter recommander au Comité exécutif :

1. Prendre note des résultats et des conclusions du présent rapport d'évaluation.
2. Limiter le financement pour un second projet de conversion à Subros aux capacités clairement installées et commandées avant le 25 juillet 1995.
3. Encourager le Gouvernement de l'Inde à examiner l'introduction :
 - (a) Incitations économiques pour remplacer les vieilles voitures qui ont des systèmes à base de HFC-134a à des systèmes de climatiseurs d'automobile seulement.
 - (b) Règlements afin d'éviter l'installation de systèmes de climatiseurs d'automobile à base de CFC-12 dans des véhicules plus anciens qui n'ont pas encore de systèmes d'air conditionné.
 - (c) Mesures visant à réduire le prix du HFC-134a, par exemple, en baissant la taxe d'importation.

c) **Rapport d'achèvement des projets consolidés : suivi des Décisions 26/11 et 35/8**

Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/7: présente une vue d'ensemble des rapports achevés des projets (RAP) reçus pendant la période de compte-rendu, soit depuis la 35e Réunion de décembre 2001.

Questions à examiner :

- Nombre et qualité des RAP reçus ;
- Echancier des soumissions des RAP dus en 2003;
- Mesures prises pour améliorer la soumission des données des RAP pour les entreprises bénéficiaires ;
- Listes de l'équipement à base de SAO devant être détruit ;
- Cohérence des données indiquées dans les RAP et dans les rapports périodiques annuels ; et
- Chiffres finaux des RAP.

Mesures prévues par le Sous-comité : le Sous-comité pourrait souhaiter recommander au Comité exécutif :

1. Prendre note de l'échancier des soumissions des Rapports d'achèvement des rapports dus en 2003.
2. Demander aux agences d'exécution d'établir jusqu'à la fin mars 2003, en collaboration avec le Secrétariat du Fonds multilatéral, une cohérence parfaite des données indiquées dans les RAP, dans les Rapports d'inventaire et les Rapports périodiques annuels.
3. Demander aux agences d'exécution de fournir des chiffres finaux sur les dépenses réelles ou sur les projets achevés d'un point de vue financier, tel que demandé par l'Administrateur principal de la surveillance et de l'évaluation, afin que les projets soient évalués, au lieu de mettre à jour tous les RAP.

3. Projet de Programme de surveillance et d'évaluation pour 2003

Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/8: ce document présente le Projet de Programme de surveillance et d'évaluation pour 2003 qui explique les lignes directrices pour choisir les études d'évaluation à mener en 2003, les modalités de mise en oeuvre et les démarches méthodologiques, ainsi que le budget nécessaire pour mettre en oeuvre le programme.

Questions à examiner :

- Principes directeurs ;
- Etudes d'évaluation proposées ; et
- Budget proposé.

Mesures prévues par le Sous-comité : le Sous-comité pourrait souhaiter recommander au Comité exécutif d'approuver le programme de travail 2003 proposé pour la surveillance et l'évaluation pour un budget de 198 000 \$US, tel qu'indiqué dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/8.

4. Retards de mise en œuvre

Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/9: présente une mise en œuvre des progrès réalisés sur les projets identifiés comme ayant des retards de mise en œuvre, sur la base des décisions prises lors de précédentes réunions du Comité exécutif. Il présente également des demandes supplémentaires d'annulations de projets.

Questions à examiner :

- Etape importante fournie par la Banque mondiale à la réunion concernant IND/REF/19/INV/92;

Mesures prévues par le Sous-comité : le Sous-comité pourrait souhaiter recommander au Comité exécutif

1. Prendre note du document sur les projets accusant des retards de mise en œuvre (UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/9).
2. Prendre note, avec satisfaction, des rapports soumis au Secrétariat sur les projets ayant des retards de mise en œuvre et des rapports de situation supplémentaires soumis par la Belgique, la France, l'Allemagne, la Pologne et les quatre agences d'exécution.
3. Noter que le Secrétariat et les agences d'exécution prendront de nouvelles mesures, conformément à l'évaluation de la situation du Secrétariat, à savoir : des progrès, certains progrès, pas de progrès, et de rendre compte et prévenir les gouvernements, tel que requis.
4. Prendre note de l'étape importante devant être accomplie par la Banque mondiale à la réunion concernant IND/REF/19/INV/92.
5. Annuler les projets au moyen d'accords mutuels, comme suit :
 - a) "Conversion to non CFC technology in the manufacture of integral skin and flexible moulded foam at STRAPUR in Argentina" (ARG/FOA/23/INV/62) : mis en œuvre par le PNUD, en raison de l'arrêt des opérations de l'entreprise, et noter que 32 120 \$US ont été décaissés sur les 125 420 \$US approuvés pour le projet.
 - b) "Elimination of the use of CFCs in the manufacture of rigid foam blocks for
 - c) insulated trailers at FRUEHAUF in Argentina" (ARG/FOA/23/INV/65) mis en

œuvre par le PNUD en raison d'une faillite, et noter que 134 235 \$US ont été décaissés sur les 136 725 \$US approuvés pour le projet.

- d) "Replacement of 1,1,1-trichloethane sheet steel cleaning system on the steel sheet-cutting table with an aqueous-mechanical system in the steel enterprise Siderar, SAIC in Argentina" (ARG/SOL/28/INV/90) mis en œuvre par la Banque mondiale, et noter qu'aucuns fonds n'ont été décaissés pour le projet.
 - e) "Elimination of CFCs 11 and 12 in the manufacture of domestic freezers at DEBAO Refrigeration Equipment Co. Ltd. in China" (CPR/REF/23/INV/233) mis en œuvre par le PNUD et noter que 524 471 \$US ont été décaissés sur les 553 006 \$US approuvés pour le projet.
 - f) "Elimination of CFC-11 in the manufacture of flexible polyurethane foam (slabstock) at PT. Irc Inoac in Indonesia" (IDS/FOA/23/INV/75) mis en œuvre par la Banque mondiale, et noter qu'aucuns fonds n'ont été décaissés pour le projet.
 - g) "Phase-out of CFC-11 by conversion to HCFC-141b in the manufacture of rigid polyurethane foam (sprayfoam) at PT Sentra Sukses Selalu in Indonesia" (IDS/FOA/29/INV/115) mis en œuvre par la Banque mondiale, et noter qu'aucuns fonds n'ont été décaissés pour le projet.
6. Demander aux agences d'exécution de rembourser le Fonds multilatéral pour tous les soldes restants provenant des projets indiqués ci-dessus.

5. Projets achevés avec soldes

Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/10: présente la soumission des agences d'exécution sur les projets achevés avec soldes et remboursements du fonds émanant des projets annulés.

Questions à examiner :

- Soldes des projets achevés il y a plus de deux ans ;
- Options pour examiner la politique de remboursement dans les 12 mois de la Décision 28/7(a); et
- Frais d'appui aux agences.

Mesures prévues par le Sous-comité : le Sous-comité pourrait souhaiter recommander au Comité exécutif de :

1. Prendre note du rapport sur les soldes des projets présentés dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/10.
2. Noter que les niveaux de financement remboursés à la 38e Réunion et totalisant 3 375 563 \$US, plus les frais d'appui par agence suivants : 283 783 \$US du PNUD et des frais d'appui à l'agence de 30 468 \$US ; 174 000 \$US du PNUE et des frais d'appui à l'agence de 22 620

\$US ; 1 770 088 de l'ONUDI et des frais d'appui à l'agence de 232 629 \$US, et 1 147 692 de la Banque mondiale et des frais d'appui à l'agence de 90 210 \$US.

3. Prendre note que les agences d'exécution ont des soldes totalisant 2 422 895 \$US, à l'exception des frais d'appui pour les projets achevés il y a plus de deux ans : le PNUD (664 430 \$US, plus les frais d'appui) ; ONUDI (1 547 147 \$US, plus les frais d'appui), et la Banque mondiale (211 318 \$US, plus les frais d'appui) et exhorter les agences d'exécution à réévaluer la situation des projets achevés avec soldes et de les classer de nouveau dans son rapport à la 39^e Réunion comme des projets en cours si la Décision 26/2 n'a pas été entièrement respectée, et examiner de nouveau la question des soldes provenant des projets achevés il y a deux ans si ces soldes n'ont toujours été pas réduits.
4. Déduire 1 650 726 \$US des transferts de fonds à la Banque mondiale à la 38^e Réunion, puisque des détails insuffisants ont été fournis par la Banque mondiale pour ne pas rembourser ces frais d'appui et que tout examen supplémentaire de cette question pourrait dépendre des informations requises que la Banque mondiale doit transmettre au Secrétariat sur les évaluations de la Banque sur le respect de la Décision 35/13(k).

6. Annulations de projets tenant compte de la conformité du pays (Décision 37/8 (h)) ;

Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/11: ce document examine la Décision 37/8(h) qui priait le Secrétariat de préparer un document de travail sur un traitement global et stratégique des annulations de projets qui tiennent compte de la conformité du pays plutôt que d'une approche individuelle;

Questions à examiner :

- Annulations de projets possibles ;
- Incidence des procédures d'annulation de projets, annulation automatique et rôle du pays lors des annulations ; et
- Incidence sur la conformité du pays vis-à-vis du Protocole de Montréal.

Mesures prévues par le Sous-comité : le Sous-comité pourrait souhaiter recommander au Comité exécutif de :

1. Autoriser le Secrétariat, en coordination avec les agences d'exécution, de mettre en oeuvre les procédures d'annulation de projets entraînant une annulation automatique éventuelle des projets, à l'exception des cas où le Secrétariat et l'agence d'exécution concernée ne seraient pas d'accord pour annuler le projet dans le cas où ce dernier pourrait avoir une incidence sur la conformité avec les mesures de contrôle futures ou actuelles du Protocole de Montréal, et
2. Demander aux pays ayant des projets examinés en vue d'une annulation, lorsque l'annulation pourrait avoir une incidence sur la conformité du pays avec la prochaine mesure de contrôle pertinente du Protocole de Montréal, de présenter son avis sur

l'annulation, ainsi que toutes les autres mesures que le Gouvernement pourrait prendre pour réactiver le projet.

7. Comptes du Fonds multilatéral pour 2001: suivi de la Décision 37/9(b)

Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/12: présente une conciliation complète des Comptes du Fonds avec les rapports périodiques des agences d'exécution, à titre de suivi de la Décision 37/9(b).

Questions à examiner :

- En cours.

Mesures prévues par le Sous-comité :

1. En cours.

8. Budget du Secrétariat du Fonds propose pour 2003

Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/13: présente le budget du Secrétariat du Fonds pour 2003.

Mesures prévues par le Sous-comité : le Sous-comité pourrait souhaiter recommander au Comité exécutif

9. Questions diverses

10. Adoption du rapport du Sous-comité
